

Demande d'inscription sur la liste du droit criminel

Nom de l'avocat(e) (en caractères d'imprimerie) : _____ N° d'avocat _____

Vous pouvez vous procurer le texte des normes régissant l'inscription sur la liste du droit criminel auprès du bureau de district ou par Internet sur le site d'AJO.

Je suis reconnu(e) comme spécialiste en droit criminel par le Barreau du Haut-Canada.

Remarque : Si vous êtes reconnu(e) comme spécialiste du droit criminel par le Barreau du Haut-Canada, vous répondez automatiquement aux exigences en matière d'expérience et de perfectionnement professionnels stipulées dans les parties I et II ci-dessous.

PARTIE I – EXPÉRIENCE PERTINENTE MINIMALE

Je possède l'expérience minimale ou l'équivalence requise par AJO pour l'inscription sur la liste des avocats en droit criminel, conformément au paragraphe 1 (1) ou 1 (2) des Normes régissant les avocats inscrits sur les listes en droit criminel

OU

INSCRIPTION CONDITIONNELLE

Je **ne** possède **pas** l'expérience spécialisée requise par AJO et je demande au directeur régional d'autoriser mon inscription conditionnelle en considération de ce qui suit :

- (i) Je suis employé(e) et supervisé(e) par un(e) avocat(e) inscrit(e) sur la liste du droit criminel;
- (ii) Je possède une expérience récente en enseignement du droit criminel ainsi que les compétences pratiques nécessaires;
- (iii) J'ai une expérience importante à titre d'avocat de service dans un tribunal criminel;
- (iv) J'ai une expérience importante en tant que stagiaire auprès d'un avocat spécialisé en droit criminel

OU

(v) Je m'engage à acquérir l'expérience minimale pertinente dans un délai de deux ans, à participer aux cours de formation exigés par le directeur régional et à être encadré(e) par un(e) avocat(e) exerçant dans le droit criminel, avec l'approbation du directeur régional.

PARTIE III – PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE

Je m'engage à suivre au moins 6 heures par an de formation professionnelle continue, ou l'équivalent, en droit criminel, conformément au paragraphe 2 (1) ou 2 (2) des Normes régissant les avocats inscrits sur les listes en droit criminel.

J'accepte de me conformer en permanence aux normes d'AJO relatives à l'inscription et au maintien sur la liste du droit criminel.

Je comprends que je dois être inscrit(e) sur la liste et que je dois respecter les normes pour être autorisé(e) à accepter un certificat d'aide juridique.

Signature de l'avocat(e) : _____ Date : _____

Envoyer ce formulaire par la poste ou par télécopieur au bureau de district de l'aide juridique.
[Pour trouver un bureau de district.](#)